

# COLLOQUE NATIONAL 2025



**3977**

Plateforme nationale d'écoute

Ecouteurs professionnels  
dédiés aux adultes vulnérables  
7j/7 - 9h/19h

Prise en charge de tous  
les types de maltraitances

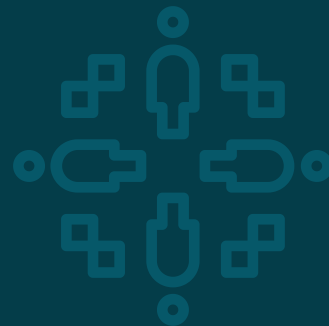
Présence départementale de  
nos réseaux relais ALMA

**PRÉVENIR  
EN PARLER  
ET AGIR**



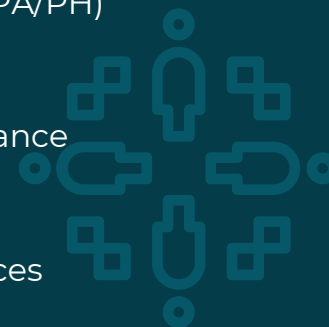
**PRÉVENIR  
EN PARLER  
ET AGIR**

## Présentation de la Fédération



# Historique

- 1995 Création d'ALMA France (ALLô MALtraitance des PA/PH) par le Professeur Robert HUGONOT.
- 2014 Création de la Fédération 3977 contre la maltraitance (fusion ALMA France et HABEO)
- 2020 désormais Fédération 3977 contre les maltraitances



## Ses actions en France métropolitaine et DOM-TOM :

### MISSIONS ORGANIQUES

- Réception des appels sur le 3977 (plateforme nationale)
- Réception des appels par les centres locaux
- Accompagnement et suivi des situations de maltraitance par les centres locaux
- Actions de prévention, sensibilisation et formation de promotion de la bientraitance et lutte contre les maltraitances

### MISSIONS SATELLITES

- Animation et développement du Réseau national et local
- Communication / Représentation
- Lobbying
- Observatoire des maltraitances
- Évènementiel



# La Fédération 3977 Contexte politique et Expertise

## Une compétence d'Etat, des coopérations indispensables

En France, l'Etat, garant de l'intérêt général, est chargé de la lutte contre les maltraitances envers les personnes vulnérables au titre de la protection des populations et de la cohésion sociale. La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) anime la politique de prévention et de lutte contre les maltraitances des publics vulnérables, plus particulièrement le bureau de la protection des personnes.

Cette politique est définie par le gouvernement, et mise en œuvre de façon déconcentrée par l'intermédiaire de deux réseaux territoriaux de l'Etat :

- Pour les établissements et services sociaux : Les Directions Régionales et Départementales de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS et DDETS) sous l'autorité du Préfet, depuis la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat au 1er avril 2021 ;
- Pour les établissements et services de santé et médico-sociaux, les Agences Régionales de Santé (ARS) qui depuis la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (dite HPST).

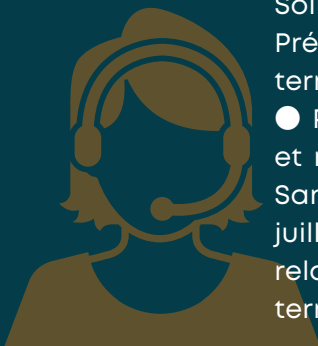
Ces institutions déconcentrées sont chargées ensemble, dans chaque région et chaque département, de mettre en œuvre et coordonner

la politique de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance, selon l'instruction SG n° 2011-08 du 11 janvier 2011.

Cette action de l'Etat vient compléter l'action des Conseils Départementaux, chargés depuis les lois de décentralisation de définir et de mettre en œuvre, dans chaque département, la politique d'action sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, au titre du Code de l'action sociale et des familles.

En outre de multiples associations participent à la prévention et la lutte contre les maltraitances ; elles représentent les personnes en situation de vulnérabilité, ou leurs familles, selon leur statut (personnes du grand âge ou en situation de handicap), ou les raisons de leur vulnérabilité (type de handicap, maladie, situation sociale, etc.)

Cette articulation de compétences multiples, de statuts variés, souligne la nécessité de favoriser leur coopération au niveau local dans la durée. C'est ce que nous attendons de la proposition de loi portant diverses mesures relatives au grand âge et à l'autonomie. Cela devra se confirmer par la loi grand âge annoncée que nous appelons de nos vœux.



# ORGANISATION FÉDÉRALE

La Fédération 3977 contre les maltraitances réunit le réseau des centres adhérents départementaux ou interdépartementaux et la plateforme nationale d'écoute 3977. En outre, différents partenaires institutionnels (Conseils Départementaux...) permettent de couvrir l'ensemble du territoire national. La Fédération est constituée sous la forme juridique d'une association, au sens de la loi de 1901.

Elle met en œuvre une mission de lutte contre les maltraitances faites aux personnes adultes en situation de vulnérabilité. Elle est reconnue par le Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui lui confie une mission de service public articulée en 4 axes (Gestion du n° unique 3977 – Animation des centres départementaux – communication, sensibilisation et formation sur les maltraitances – Diffusion de la connaissance). Elle est l'interlocuteur sur ce thème.

## Conseil Fédéral

au 31/12/2023

### LE BUREAU

#### Président

M. Régis Gonthier

#### Vice-présidents

M. Bernard Poch

M. François-Joseph Warlet

#### Trésorier

M. Bernard Crozat

Trésorier adjoint

M. Richard Grivel

#### Secrétaire

Mme Annick Jolivet

#### Secrétaire Adjointe

Mme Hélène Albert

### AUTRES ADMINISTRATEURS

Mme Anne Marie Berthault

Mme Céline Carreau

Mme Marie-Claude Cortot

M. Claude Cusin

M. Jean Pierre Mouney

Mme Celine Paris-Zapata

Mme Anne-Marie Reith

M. Jean-Paul Stevens

M Jean Wils

Mme Sabrina Loison

Mme Catherine Mouaci

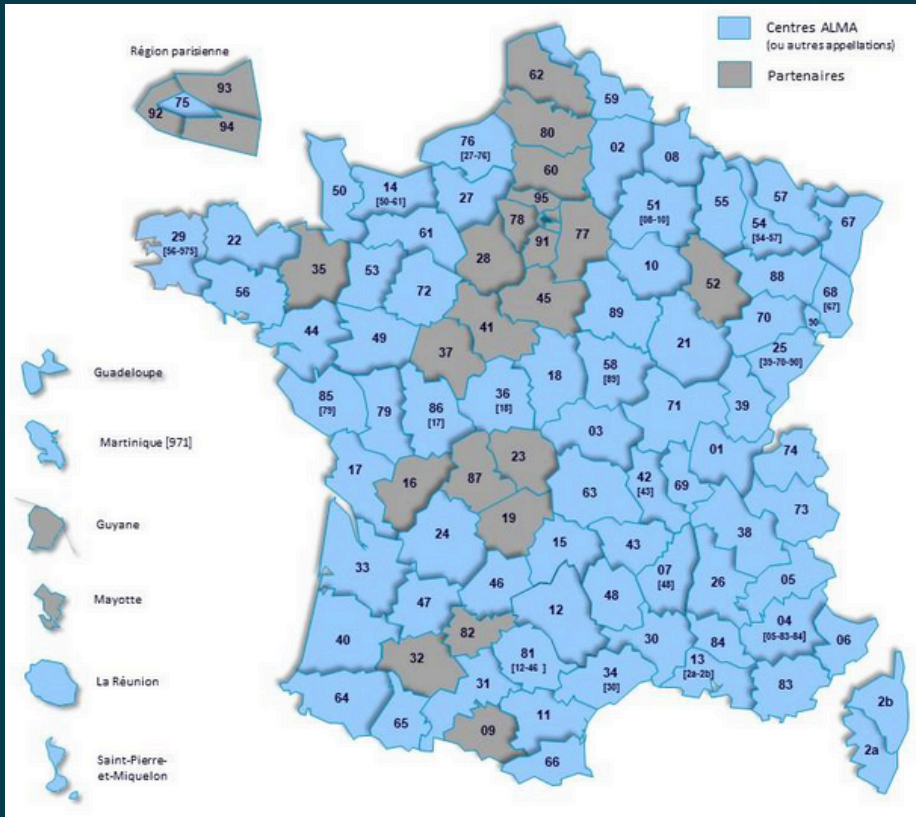
Mme. Nicole Tercq-Diriart

### LES SALARIES DE LA FEDERATION

Six salariés supervisés par les membres du bureau fédéral assurent le fonctionnement administratif, la coordination et le soutien aux centres départementaux et interdépartementaux.

15 écoutants médico-sociaux, encadrés par un responsable, assurent le fonctionnement de la plateforme d'écoute.

# LES CENTRES DÉPARTEMENTAUX ET INTERDÉPARTEMENTAUX



**50 centres**  
départementaux ou  
interdépartementaux

**25 partenaires**  
départementaux  
(conseils départementaux...)

**101 départements**  
couverts et  
une collectivité locale

Le réseau des 50 centres joue un rôle essentiel pour donner suite aux alertes et favoriser la mise en œuvre de mesures diverses, adaptées à la situation, pour y mettre un terme.

Ce sont des associations départementales ou interdépartementales (jusqu'à 4 départements couverts par centre), juridiquement indépendantes, qui adhèrent à la Fédération 3977.

Ces 50 centres et nos 25 partenaires (Conseils départementaux ou autres organismes), forment notre réseau fédéral de lutte contre les maltraitements. Un contrat d'adhésion à la Fédération explicite les droits et engagements des deux parties.

Une commission statutaire des centres a été créée en 2021 pour suivre la situation et l'activité des centres, identifier ceux qui pourraient être confrontés à des difficultés et leur proposer une aide. Elle élabore également des propositions d'action pour renforcer et animer la vie des centres.

soutenu par

  
**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE  
LES FEMMES  
ET LES HOMMES**

Direction générale  
de la cohésion sociale

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

En partenariat avec

  
UNIVERSITÉ LYON III  
**JEAN MOULIN**

FACULTÉ DE DROIT  
**CRDMS** | IFROSS  
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT  
ET MANAGEMENT DES SERVICES DE SANTÉ

# Colloque 2025

22 janvier 2025

ministère des Solidarités, salle Laroque

8h45 / 17h30

et

**ifross** 

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
SUR LES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

**“AGIR POUR LES ADULTES VULNÉRABLES EN SITUATIONS DE MALTRAITANCES :  
LE SOCIÉTAL, LE DOMICILE ET L'INTIME ”**

Sous la direction scientifique d'

**Eric Martinent**, maître de conférence en droit public, associé

VP d'Alma 34/30

*Le Tiers Les Femmes Le Domicile*

# “AGIR POUR LES ADULTES VULNÉRABLES EN SITUATIONS DE MALTRAITANCES : LE SOCIÉTAL, LE DOMICILE ET L’INTIME “

## Ouverture du Colloque

Ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes (en attente)  
M. Régis GONTHIER, Président - Fédération 3977

-  
M. Eric MARTINENT, Maître de conférences en droit public, VP Alma 34

### I. L'expertise des Tiers de confiance :

#### **l'exigence de l'intelligence collective et associative**

Présentation/animation - Lydie WATREMETZ, journaliste HospiMedia

- Elisabeth LEPRESLE, Dr en philosophie, praticienne hospitalier

Sophie MOULIAS, médecin gériatre gérontologue - Noam LÉANDRI, président Collectif Alerte

Anne CARON-DÉGLISE, avocate générale à la Cour de cassation - Juliette DUGNE, maître de conférences en droit

## Conférence clôture matinée

Fabrice GZIL, philosophe

### II. L'engagement concernant le droit des femmes, les violences intra-familiales et les maltraitances à domicile

Présentation/animation - Olivier MARIOTTE, médecin journaliste

Guillaume BARBE, membre France du GREVIO (Conseil de l'Europe) -

Andréea GRUEV-VINTILA, Maître de conférences HDR, HC - - Éric Martinent, maître de conférences

## Conférence de clôture

Mme Isabelle Lonvis-ROME, Ministre, magistrate, autrice et femme politique française.

Mme Michèle STANTON JEAN, Historienne et journaliste québécoise



# “AGIR POUR LES ADULTES VULNÉRABLES EN SITUATIONS DE MALTRAITANCES : LE SOCIÉTAL, LE DOMICILE ET L’INTIME “

## Les développements thématiques

### I. L’expertise des Tiers de confiance : l’exigence de l’intelligence collective et associative

Elisabeth LEPRESLE, “ Le tiers écoutant et orientant et le huis clos “

Sophie MOULIAS, “ Le tiers médecin et l’éthique du soin “

Noam LÉANDRI, “ Le tiers associatif et les personnes précaires “

Anne CARON-DÉGLISE, “ Le tiers institutionnel et associatif “

Juliette DUGNE, “ Le tiers aidant et la personne vulnérable “

#### Conférence clôture matinée

Fabrice GZIL, philosophe, “ Les tiers et l’autonomie relationnelle “

### II. L’engagement concernant le droit des femmes, les violences intra-familiales et les maltraitances à domicile

Guillaume BARBE, “ Une question de valeurs socialement protégées et non de vie privée “

Andréea GRUEV-VINTILA, “ Une question d’emprise et de contrôle coercitif “

Éric Martinet, “ Une question des maltraitances de l’intime et d’éthique de la reliance “

#### Conférences de clôture

Mme Isabelle Lonvis-ROME,

“ Les femmes plus avancées en âge et les droits de l’Homme : enjeux contemporains et internationaux ”

Mme Michèle STANTON JEAN,

“ Les droits de l’Homme et les femmes plus avancées en âge : perspectives historiques et de bien commun “

# PRÉVENIR EN PARLER ET AGIR

FÉDÉRATION 3977,  
CONTRE LES MALTRAITANCES



**3977**

Plateforme nationale d'écoute

Ecoutants professionnels  
dédiés aux adultes vulnérables  
7j/7 - 9h/19h

Prise en charge de tous  
les types de maltraitances

Présence départementale de  
nos réseaux relais ALMA

**Siège de la Fédération**

BP 30 030 - 75960 Paris Cedex 20

**3977.fr**

Mails

[contact@3977.org](mailto:contact@3977.org)

[communication@3977.org](mailto:communication@3977.org)



soutenu par

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS,  
DE L'AUTONOMIE  
ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE  
LES FEMMES  
ET LES HOMMES

Direction générale  
de la cohésion sociale

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Fédération contre les maltraitances

www.3977.org

# Invitation au colloque annuel Fédération 3977 contre les maltraitances

22 janvier 2025

ministère des Solidarités, salle Laroque

8h45 / 17h30



FACULTÉ DE DROIT  
**CRDMS** | IFROSS  
CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT  
ET MANAGEMENT DES SERVICES DE SANTÉ

et



**“AGIR POUR LES ADULTES VULNÉRABLES EN SITUATIONS DE MALTRAITANCES :  
LE SOCIÉTAL, LE DOMICILE ET L'INTIME ”**



**S'inscrire ici**

Places limitées

*Le Tiers*

*Les Femmes*

*Le Domicile*